

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 8 NOVEMBRE 2021**

Membres du conseil d'école	Qualité	Emargement présence Le 08/11/2021	Emargement Approbation du PV Du 05/07/2021	Membres avec voix consultative présents
Sabine Goguillon	Professeur	X	X	Néant
Estelle Durant	Professeur	X	X	
Mathilde Bury	Professeur	X	X	
Jocelyn Somon	Directeur Professeur	X	X	
Adèle Lefèbvre	Professeur	X	X	
Marie-Laure Devillers	Inspectrice de l'EN	<i>Excusée</i>		
Virginie Evrard	Conseillère municipale	<i>Excusée</i>		
Nadine Dubois	Conseillère municipale	<i>Excusée</i>		
Jean-Pascal Boisdenghien	Conseiller municipal	X	X	
Pascal Noyon	Maire	<i>Excusé</i>		
Maryse Bernard	Conseillère municipale	<i>Excusée</i>		
Chantal Naert	Déléguée Départementale de l'EN	X	X	
Nadine Polvent	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Angèle Garbe	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Sonia Lussiez	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Stéphanie Renuart	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Angélique Lambot	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Aurore Fauviau	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Maud Brulé	Représentante des Parents d'élèves	X	X	

**Ordre du jour**

- 1) Présentation des membres du nouveau conseil d'école
- 2) Compte-rendu des élections
- 3) Effectif et organisation interne de l'école
- 4) Présentation des évaluations nationales
- 5) Aide aux enfants en difficulté
- 6) Actions pédagogiques menées et envisagées
- 7) Protocole sanitaire et modification du règlement intérieur
- 8) Sécurité : d'évacuation Incendie et validation des PPMS
- 9) Partenaires et associations
- 10) Bilan financier de l'AEFF
- 11) Bilan du partenariat avec la mairie
- 12) La cantine
- 13) Questions diverses

## Début de séance : 18h

### 1) Présentation des membres du nouveau conseil d'école

Le conseil d'école souhaite la bienvenue

À Mme POLVENT Nadine, représentante de parents d'élèves, classe 5,

À Mme BURY Mathilde, titulaire à titre définitif du poste de la classe 3(CP/CE1)

à Mme BARBARE Margaux, ¼ de décharge du directeur

A la suite à une réunion ayant eu lieu lundi 18 novembre Mme Nadine POLVENT, a composé un trombinoscope. Monsieur Somon l'a bien reçu et pense qu'il serait à propos d'identifier également les classes auxquelles chaque représentante est attachée.

### 2) Compte-rendu des élections

#### Rappel

Campagne	2021 - 2022
Type d'établissement	Écoles primaires
Catégorie	SANS OBJET
Commune (Département)	FELLERIES (Nord)

#### Participation

Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	155
Nombre de votants	61
Nombre de votes blancs ou nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	54
Taux de participation	39.35%

#### Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	5
Quotient	10.80

#### Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.					
P.E.E.P.					
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES					
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	5	54	5		5
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	5	54	5	0	5
Nombre de sièges pourvus	5				

M SOMON remarque que le taux de participation reflète le taux de participation nationale aux différentes élections française.

### 3) Les effectifs

Les répartitions					
Répartition par niveau 2021-2022		Prévisions par niveau 2022-2023		Répartition par classe 2021-2022	
<b>CYCLE I</b>	<b>40</b>	<b>CYCLE I</b>	<b>38</b>	TPS/PS/MS - 3/8/7	18
TPS	3	TPS	6	MS/GS - 6/16	22
PS	8	PS	11	CP/CE1/CE2 - 13/10/1	24
MS	13	MS	8	CE1/CE2/CM1 - 6/10/7	23
GS	16	GS	13	CM1/CM2 - 10/10	20
<b>CYCLE II</b>	<b>40</b>	<b>CYCLE II</b>	<b>46</b>	<b>TOTAL</b>	<b>107</b>
CP	13	CP	16	<b>Répartition par dispositif 2021-2022</b>	
CE1	16	CE1	14	Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.	
CE2	11	CE2	16		
<b>CYCLE III</b>	<b>27</b>	<b>CYCLE III</b>	<b>29</b>		
CM1	17	CM1	11		
CM2	10	CM2	18		
<b>TOTAL</b>	<b>107</b>	<b>TOTAL</b>	<b>113</b>		

Les effectifs sont stables par rapport aux deux années précédentes. A noter que l'école enregistre 3 nouvelles arrivées ce lundi 8 novembre, une élève en classe 1, une élève en classe 3 et un élève en classe 5. Les prévisions prennent une orientation identique. 113 élèves sont prévus en 2021/2022.

#### **Organisation interne :**

- Le poste de Mme Leurs a été confié à titre définitif à Mathilde BURY.
- Madame Margaux BARBARE, étudiante alternante, prend en charge la classe 5 le lundi, jour de décharge de M SOMON.
- L'école accueille Mme HANNIET Katia en qualité de personnel « service civique »
- Plus aucun personnel de brigade n'est rattaché à l'école de Felleries.
- Aucun AESH n'est pour l'instant rattaché à l'école mais l'arrivée d'une élève en classe 1 impliquera forcément une aide humaine.

M SOMON profite de ce moment pour intervenir et donner la parole à Madame Durant Professeur des TPS/PS/MS de la classe 1. Un problème en effet se pose lorsque Mme WASTIAUX, ATSEM, est absente. Les services de la mairie ne la remplacent pas systématiquement et cela pose des problèmes d'organisation et de sécurité. Madame Durant explique que lorsqu'elle est seule dans le bâtiment, la sécurité des enfants n'est pas assurée car comment emmener un enfant aux toilettes et être présente dans la classe pour les autres élèves. Madame DURANT n'a pas le don d'ubiquité. M SOMON demande donc que la commune désigne une personne du personnel qui pallierait l'absence de Mme WASTIAUX. M SOMON émet son désaccord sur le fait que des parents se substituent au personnel communal. Cela s'est déroulé exceptionnellement une fois avec l'accord de la mairie mais des questions d'assurance se posent. Quel est le statut exact d'un parent dans ces cas-là ? Si les conditions de sécurité ne sont pas réunies, Madame DURANT n'accueillera pas les élèves. M SOMON préviendra sa hiérarchie de sa décision.

#### **4) Présentation des évaluations nationales**

Les compétences des élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques sont évaluées dans le courant du mois de septembre puis, pour les CP, de nouveau lors d'un point d'étape fin janvier-début février. Ce dispositif permet à chaque professeur d'affiner la connaissance des acquis de chacun de ses élèves pour l'accompagner au mieux dans ses apprentissages.

Un diagnostic aura lieu durant la période 2 en réunion de cycle afin d'établir les compétences chutées. Les conclusions définiront les priorités des volets pédagogiques en mathématiques et français du prochain projet d'école 2022/2027.

Les élèves en difficulté sont prioritaires lors des séances d'APC et sont pris en charge par l'équipe pédagogique.

Nouveauté cette année, le retour du réseau d'aide aux élèves en difficulté. Nous aurons l'aide de 2 professeurs spécialisés.

#### **5) Aide aux enfants en difficulté , élèves à besoin spécifique\***

**23% des élèves sont en difficulté, en grande difficulté ou ont des besoins spécifiques.**

- 8 élèves signalés : 7.4% de l'effectif total
- 4 élèves suivis ou qui seront suivis par un dossier MDPH: 3.7% de l'effectif
- 1 familles est suivie par les services sociaux

Les maitres du réseau, d'aide aux enfants en difficulté, Mme COGNIOT et M BAUDUIN, interviendront durant l'année auprès des élèves signalés.

Une aide aux devoirs pourrait être proposée suite à la présence de Mme HANNIET de 16H30 à 17H45 le vendredi soir, dans le cadre des APC. Le brassage entre classe étant proscrit, cela concernerait dans un premier temps 6 élèves de CE1. Dans ce cadre, les parents sont les bienvenus.

## 6) Actions pédagogiques menées et envisagées

Le projet d'école a été présenté lors du conseil du 13 mars 2019 et validé par les membres du conseil d'école pour une durée de 5 ans.

### Actions pédagogiques 2021/2022 :

- Une sortie au Musverre a eu lieu fin septembre sur le thème des lettres dans l'alphabet.
- Le projet éducation artistique et culturel de l'année est basé sur le fantastique. (voir conseil du 05/07/2021)  
Dans ce cadre, les classes de CM2 des écoles de Solre le Château et de Felleries ont acté un travail commun sur l'écrivain Roald Dahl et particulièrement en ce début d'année autour de Charlie et la chocolaterie. Une journée Charlie doit avoir lieu jeudi 2 décembre et réunir la classe. Les 2 classes de CM2 de Solre visiteront l'après-midi le musée des Bois jolis. Monsieur SOMON doit faire une demande auprès de l'association. Cette rencontre pourrait ne pas avoir lieu à cause des conditions sanitaires.
- Les aides Pédagogiques Complémentaires seront centrées sur l'aide aux élèves. La présence de Mme HANNIET ouvre également de nouvelles voies. Sous la responsabilité du professeur de la classe, et dans le cadre du projet d'école, des ateliers théâtre, informatique, graphique seront proposés aux élèves. Madame BURY et Madame GOGUILLON proposeront aux élèves de CE1 un projet autour des contes. Ils composeront des livres devinettes. Mme LEFEBVRE et Mme DURANT proposeront des ateliers B2I.
- L'opération « Cueillons la nature » : cette opération a quelque peu avorté. En cause le peu de pommes à ramasser. Seuls 50 litres de jus de pommes ont pu être pressés.
- L'escrime aura lieu durant la période 2 les jeudis et/ou vendredi ( 12 novembre et 3 décembre)
- La Chorale : cycle 2 et cycle 3(intervention de la 3CA, spectacle préparé : Un poirier m'a dit)
- Les évènements annuels :
  - ✓ Goûter de Noël : le vendredi 17 décembre (à confirmer suivant le niveau du protocole sanitaire),
  - ✓ Spectacle de Noël : les élèves des classes 1 à 3, il reste à valider. Un spectacle destiné aux élèves des classes 4 et 5 se déroulera le mardi 7 décembre à 9h à la salle des fêtes sur le thème de l'addiction au sucre
  - ✓ Exposition de Noël : 9, 10 décembre en élémentaire.
  - ✓ Fête de fin d'année le samedi 18 juin sur le thème du fantastique(à confirmer suivant le niveau du protocole sanitaire)
- La piscine au Val Joly : Les dates ne nous ont pas été transmises pour l'instant. En maternelle, seuls les GS de Maternelle peuvent y participer. Des parents bénévoles devront passer l'habilitation afin d'encadrer les enfants. Le stage d'agrément a lieu le 1 er décembre. La liste des volontaires est à envoyer au plus tard pour le jeudi 18 novembre. L'organisation est à voir en fonction des conditions sanitaires.
- Le label E3D : Aucun nouveau référent n'a été pour l'instant identifié. Aucune démarche non plus de la part de la commune pour mettre en place la commission. Tout est l'arrêt pour l'instant.
- Classe transplantée : une demande de devis a été faite au Valjoly pour une classe transplantée options catamaran et VTT pour la classe 5.
- Education physique et sportive : Nous accueillons Mme Duhamel, stagiaire CREPS, pour deux sessions de 60h sur deux périodes. Avec le concours matériel de la 3CA, nous développerons à cette occasion des sports nouveaux.
- Ecole et cinéma : une sortie pour les classes 3 à 5 aura lieu le vendredi 26 novembre. Les élèves visionneront « Mon voisin Totoro » de Myasaki.

### **Actions de financement mise en place par l'AEFF en 2021**

Photographie scolaire : Chiffre d'affaire : 1843€ pour un bénéfice de 511.63€

L'action chocolat est en cours.

Ces actions permettront de financer essentiellement l'activité « escrime » dont le coût s'élève à 792€

## 7) Protocole sanitaire et modification du règlement intérieur

Le protocole sanitaire est versé en tant qu'avenant au règlement intérieur et transforme donc ce dernier en vertu du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie

de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. M SOMON rappelle que le masque est de nouveau obligatoire dans un périmètre de 50m autour des écoles.

Règlement intérieur : M Somon rappelle quelques points importants et demande à l'assemblée d'approuver ce règlement.

- ✓ Pour qu'un dossier d'admission soit adressé à une famille, la commune doit délivrer le certificat d'inscription.
- ✓ Les horaires de l'école n'ont pas été modifiés malgré la demande faite par Monsieur SOMON en février 2021. Cela pose problème car lorsqu'un remplaçant doit intervenir, il arrive en retard ayant des horaires obsolètes.
- ✓ En cas de non-fréquentation scolaire, un dossier est envoyé à la DSDEN
- ✓ Droit à l'image
- ✓ Accueil en maternelle : M SOMON rappelle que les parents doivent rester en dehors de l'enceinte de l'école et sont seulement autorisés à y pénétrer par les enseignants. Obligation du port du masque par les adultes aux abords et dans l'enceinte de l'école, ce n'est pas respecté à la maternelle par des parents. Les affichages municipaux ont été enlevés.
- ✓ M SOMON rappelle également que les employés communaux (sauf les employés périscolaires) doivent se faire connaître auprès du directeur pour toute intervention dans l'enceinte scolaire. Le directeur doit être prévenu par avance si possible de l'intervention du personnel dans l'école les jours scolaires.

#### **8) Sécurité : évacuation Incendie et validation des PPMS**

- Incendie : 3 exercices par an seront faits.  
1 exercice a été fait dans chaque école. Aucune remarque particulière.
- Les ppms confinement et attentat intrusion ont été révisés par M Somon. Un exercice attentat intrusion doit avoir lieu avant les vacances de Noël. Il sera préparé par l'équipe enseignante.  
M SOMON demande également à la commune de vérifier le risque nucléaire lié à la centrale proche de Charleville Mézières.
- M SOMON rappelle que l'école est toujours en vigilance « Sécurité renforcée-urgence attentat », dernier niveau du plan vigipirate.

#### **9) Partenaires et associations**

- Le parc naturel régional et la commune de l'Avesnois dans le cadre de l'opération « Cueillons la nature »
- La 3CA dans le cadre de la Chorale.
- L'Amicale laïque en tant que partenaire financier.
- Cédric Deloison du cercle d'escrime de Maubeuge
- Olivier Flamme, photographe.
- La commune : aménagement des écoles et des jardins
- Coccimarket

#### **10) Bilan financier**

- Compte AEEF : 3072.78€  
Livret A : 406.08 €

#### **11) Bilan partenariat avec la mairie et aménagement des écoles**

- Subventions communales :
  - ✓ Fournitures scolaires : La gestion de ce budget a été transféré à l'AEEF, association de gestion financière de l'école. Cette subvention se monte à 5 000€. Il reste aujourd'hui 90.72€. (Le détail est versé en PJ)  
M SOMON fait une nouvelle fois remarquer que la commune attribue une somme de 45€/élève environ, bien au-delà d'autres communes.
  - ✓ Transport et sortie : 1800€ ont été alloués à l'AEEF pour cette année 2021/2022

- ✓ Équipement numérique : Une quinzaine de tablettes équiperont prochainement l'école suite au versement d'une subvention de l'état et de la commune. (Coût total : 10 321€). Concernant le site informatique, 6 ordinateurs seront gardés.
- ✓ Le projet bibliothèque : une subvention de 3 000€ afin de constituer un fonds de bibliothèque a été allouée à l'école. 1500€ en maternelle et 1500€ en élémentaire. La commande faite est basée sur les listes de l'Education nationale. Une réunion d'organisation devra avoir lieu car la commune s'est engagée à soutenir le projet en termes de structure(mobilier et informatisation)
- ✓ Aménagement de la cour de récréation en élémentaire : Le projet d'aménagement sportif de la cour peut être conduit dès que possible. Les conditions climatiques n'ont pas permis de le faire cet été.
- ✓ Aménagement des préaux : les anciennes toilettes serviront pour stocker le matériel de sport ; un des préaux est en cours de reconstruction.
- ✓ Fusion des écoles : un projet de regroupement est en cours. L'idée est de réaménager les étages. Une étude est en cours

#### **Maternelle :**

Classe 2 :Un carreau fendu est à remplacer, 2 néons clignotent.

Le système de fermeture de la barrière est à revoir, un cadenas serait le bienvenu.

La grille d'entrée est à remplacer. Monsieur BOISDENGLHIEN explique qu'elle ne le sera pas car il y a le projet de regroupement.

La machine à laver est à déplacer

#### **Elémentaire :**

Les étagères faites en palettes par Mme BURY dans la classe 3 pourraient servir d'exemple aux services techniques de la mairie pour aménager les autres classes.

### **12) Vote du nouveau bureau de l'AEF pour l'année 2021/2022**

**Nombre de membres présents :14**

Président :Jocelyn SOMON

Votes pour : 14 votes contre :0 abstention :0

Secrétaire : Adèle LEFEBVRE

Votes pour : 14 votes contre :0 abstention :0

Trésorier :Estelle DURANT

Votes pour : 14 votes contre :0 abstention : 0

### **13) La cantine**

Des grands dysfonctionnements sont soulevés par les représentants de parents d'élèves. M BOISDENGLHIEN, représentant de la commune, pour avoir été à la cantine, parle d'un « Gros bordel » . Pour y remédier, la commune a essayé la présence de conseiller pendant le temps de cantine, la présence de certains parents durant ce temps de cantine. Les résultats ne semblent pas probants et les conseillers n'ont pas vocation à être personnel de service.

M SOMON fait remarquer que les parents cette année n'ont pas signé de règlements de cantine. Madame LEFEBVRE rappelle également qu'une réunion à ce propos a eu lieu il y a 2 ans en présence des représentants communaux, des employés de cantine et de l'équipe éducative et ceci à l'initiative du directeur. Plusieurs pistes avaient été évoquées dont les principales étaient la responsabilisation des plus grands envers les petits, la mise en place d'un permis à point, la réorganisation spatiale des tablées.... Madame LEFEBVRE fait remarquer à l'assemblée qu'à la suite de celle-ci, aucun compte rendu n'a été adressé aux différents intervenants et qu' aucun bilan n'a été établi. La situation sanitaire, il est vrai, n'a pas aidé à la continuité de la réflexion. M SOMON est très surpris également que certains parents aient été autorisés à intervenir en cantine pour accompagner leur propre enfant. Le personnel semblait également très surpris. Dans quel cadre réglementaire cette intervention est faite ?

Quel règlement définit cette autorisation. M SOMON fait remarquer que le conseil municipal ne semble pas avoir de cadre réglementaire en la matière et les réponses données aux parents fluctuent suivant le conseiller ou conseillère auquel on s'adresse. Il est donc évident dans ces conditions que la cantine dysfonctionne. Il est donc nécessaire de changer les choses et d'évoluer en fonction des observations faites par les acteurs de terrain

Résumons :

Il semble évident pour l'assemblée:

qu'il manque un cadre réglementaire

qu'il manque de personnel par rapport au nombre d'enfants,

qu'il manque un référent parmi le personnel

que 2 services s'imposent car le temps d'attente pour les plus jeunes est beaucoup trop long

qu'il est important de différencier personnel de surveillance et personnel de service

qu'il manque de communication entre le service périscolaire/cantine et les familles : lorsque le comportement d'un enfant pose problème, qui en informe les parents et comment ?

Outre les solutions proposées en préambule de ce paragraphe, la solution d'un service civique est également évoquée.

Autres questions :

- ✓ Une mère de famille demande si la garderie et la cantine peuvent ouvrir pour les enfants de 2 ans. La réponse est négative. Seule solution, l'assistante maternelle.
- ✓ Paiement de la cantine, quand les factures vont-elles arriver ? M BOISDEGHIEN informe l'assemblée que les 1es factures sont parties et que normalement, toutes devraient être distribuées durant ce mois de novembre. Concernant l'informatisation des inscriptions à la cantine, ce n'est pas pour tout de suite.
- ✓ Ecole fleuries : Madame NAERT demande si des classes sont intéressées par ce projet. Madame GOGUILLON est intéressée pour y participer. Cela s'ajoutera donc aux actions du projet d'école dans le volet développement durable.

Les membres du conseil n'ont plus d'autres questions. M SOMON, président de séance, clôture donc le conseil à 20h ce lundi 8 novembre.

Le président,  
M SOMON



La secrétaire de séance,  
Mme LEFEBVRE



Pièces annexées au procès verbal :

- Extrait livre banque
- Bilan fourniture
- Protocole sanitaire
- Règlement intérieur
- PPMS Attentat intrusion maternelle
- PPMS risques majeurs maternelle
- PPMS attentat intrusion élémentaire
- PPMS risques majeurs élémentaire